

La lettre

de rentrée

Année scolaire 2024-2025

A tous les parents de l'école,

J'espère que ces semaines de repos se sont bien déroulées pour toutes les familles.

Ces quelques pages vous présenteront les informations importantes en ce début d'année.

Lundi 2 septembre, tous les élèves reprendront le chemin de l'école. Cette année, nous accueillerons 207 élèves répartis sur 9 classes. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles ainsi qu'aux nouveaux membres de l'équipe éducative : Céline Loisy (enseignante spécialisée), Marina Charrier qui sera présente en PS (le mardi), Morgane Guibert à $\frac{1}{2}$ temps dans la classe des CM2, Florine Villeneuve (ASEM classe de MS-GS).

Cette année, les maternelles vont travailler sur le thème : « **Les personnages fantastiques** ». Les autres classes travailleront en projets plus courts : Petits champions de la lecture ! Projet Vendée Globe, Défi lecture... Néanmoins, pendant l'année toutes les classes seront réunies ponctuellement pour faire du lien (1^{er} rendez-vous : le grand jeu de la rentrée mi-septembre).

A noter qu'un projet sur la sensibilisation aux écrans aura lieu cette année.

Nous ne manquerons pas, tout au long de l'année et notamment lors des réunions de classe qui auront lieu prochainement de vous informer sur les différents projets qui vont se vivre lors de cette nouvelle année.

Les enseignants, l'équipe éducative et moi-même souhaitons que cette année scolaire soit la meilleure possible pour chaque élève dans son bien-être et dans les apprentissages qui lui seront proposés.

Sébastien Douillard
Chef d'établissement.



Pour 2024 – 2025...

L'école accueillera 207 élèves cette année :

La structure pédagogique

9 Classes	Effectifs	Enseignants
CM2	21 CM2	Sébastien DOUILLARD (1/2 tps) + Morgane GUIBERT (½ tps)
CM1 – CM2	6 CM2 et 16 CM1	Fabrice AGENEAU
CE2-CM1	15 CE2 et 8 CM1	Caroline BERNARD
CE1-CE2	11 CE2 et 12 CE1	Christine MEUNIER
CP-CE1	6 CP et 18 CE1	Murielle AIRAULT
GS-CP	12 GS et 10 CP	Anne DURET + ASEM : Sophie PIVETEAU + Hélène AUDOUIN (AESH)
MS - GS	9 MS et 18 GS	Nelly PRAUD ASEM : Florine VILLENEUVE + Hélène AUDOUIN (AESH)
MS	24 MS	Marylène BARTEAU ASEM : Isabelle PIVETEAU
PS	4 TPS et 20 PS	Sylvie ROUSSELEAU (3/4 temps) + Marina HARRIER (1/4 temps) ASEM : Marion CARTRON
Enseignante spécialisée		Céline LOISY qui interviendra 2 fois par semaine.

Le calendrier scolaire

Rentrée élèves	Lundi 2 septembre.
Vacances de la Toussaint	Vendredi 18 octobre après classe et reprise le lundi 4 novembre.
Vacances de Noël	Vendredi 20 décembre après la classe et reprise le lundi 6 janvier.
Vacances d'hiver	Vendredi 7 février après la classe et reprise le lundi 24 février.
Vacances de printemps	Vendredi 4 avril après la classe et reprise le mardi 22 avril.
Pont de l'Ascension	Mardi 27 mai après la classe et reprise le lundi 2 juin.
Vacances d'été	Jeudi 3 juillet après la classe.

⇒ 2 samedis matins travaillés : le samedi 14 décembre et le 22 mars

Les horaires

Horaires (PS et MS) Le matin : 9 h 00 à 12 h 00

L'après-midi : 13 h 20 à 16 h 30

Horaires (GS au CM2) Le matin : 9 h 00 à 12 h 15

L'après-midi : 13 h 30 à 16 h 30

Les enfants peuvent arriver à **8 h 45** le matin, et à **13 h 20** l'après-midi.

Aucun enfant ne devra être présent à l'école avant 8 h 45. Il en est de même avant 13 h 20 pour les enfants qui déjeunent chez eux.

Le soir à partir de 16h40, les élèves encore présents dans l'établissement seront dirigés vers la périscolaire.

En cas d'accident ou autre problème avant ces horaires-là, l'école ne peut pas se porter responsable. Ce sont bien les parents qui sont responsables lors du trajet jusqu'à l'école.

Communication

Les informations vous seront transmises le plus souvent par mail, soit par l'enseignant, soit par l'école.

Notre adresse suivante (ec.lesbrouzils.pierremonnereau@ddec85.org) nous permet ainsi d'échanger avec vous en vous envoyant par exemple l'ensemble des lettres d'informations (points infos).

Si lors de l'année vous connaissez des soucis liés à la réception de messages, n'hésitez pas à nous le signaler rapidement.

Le **cahier de liaison** est un autre lien entre les parents et les enseignants. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées par les parents** après que ceux-ci en auront pris connaissance. Ces signatures nous permettent de vérifier que les parents ont bien eu les informations.

Par ailleurs, il est souhaitable de rencontrer l'enseignant responsable de votre enfant pour un bon suivi de sa scolarité. Veuillez prendre rendez-vous auparavant.

Si vous souhaitez contacter le chef d'établissement, privilégiez les lundis et mardis (jours de décharge de direction).

Scolarité

Les rétributions 24-25

Les rétributions scolaires seront de 300 € par enfant à l'année et repartis sur 10 mois. Cette somme comprend aussi l'assurance scolaire à la Mutuelle Saint Christophe (5€ l'année). Il ne vous sera rien demandé de plus pour les sorties. Pour ceux qui le souhaitent, nous proposons cette année des cotisations solidaires (choix à cocher sur le papier « rétributions »).

L'assurance scolaire

Une assurance scolaire et extra-scolaire est obligatoire pour tous les enfants scolarisés. Elle couvre tous les dommages qu'un élève pourrait occasionner à un camarade ou un tiers, mais aussi ceux qu'il pourrait subir.

Dès le 1er jour de la prochaine rentrée, votre enfant bénéficiera d'une protection en toutes circonstances, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Le coût annuel de 5 € sera facturé avec les frais de scolarité.

Retrouvez toutes les informations utiles concernant cette assurance scolaire [espace parents Mutuelle Saint Christophe](#)

Vous pourrez ainsi prendre connaissance de la notice d'information précisant les garanties pour lesquelles votre enfant est protégé et télécharger une attestation si vous en souhaitez une.

Les réunions de classe

PS - Sylvie Rousseau - Marina Charrier	Lundi 23 septembre (18h00)	CE1/CE2 - Meunier Christine	Mardi 8 octobre 18h00
MS - Barteau Marylène	Mardi 24 septembre (18h00)	CE2/CM1 - Bernard Caroline	Jeudi 12 septembre (18h00)
MS-GS - Praud Nelly	Mardi 24 septembre (18h00)	CM1/CM2 - Agneau Fabrice	Jeudi 12 septembre (18h00)
GS/CP - Duret Anne	Mardi 10 septembre (GS à 18h00 et CP à 19h00)	CM2 - Douillard Sébastien et Morgane Guibert	Vendredi 13 septembre (18h00)
CP/CE1 - Airault Murielle	Jeudi 19 septembre 18h00	Une invitation vous sera adressée par l'enseignant	

Communication externe

A l'initiative de L'APEL et L'OGEC, un compte Facebook a été créé afin de diffuser plus facilement et plus largement les informations de l'école et les actions des associations.

Pour le retrouver, taper : APEL OGEC Ecole Pierre Monnereau

Les documents joints à la lettre de rentrée

- Le règlement de l'école : Ce document est à signer et à retourner à l'école. Il restera toute l'année dans le cahier de liaison de votre enfant. (1 par famille).
- Le document « contributions des familles », ce document est à compléter et à signer.
- Pour les CM : Le document pour la catéchèse et la culture chrétienne. A compléter et à retourner (ils recevront le papier après la présentation des 2 parcours qui aura lieu le 10 septembre).

**Date limite pour
retourner les documents :**

Lundi 9 septembre

Coordonnées :

Ecole Pierre Monnereau

1 rue de l'avenir

85260 Les Brouzils

02 51 42 91 64 – 07 49 08 89 26

ec.lesbrouzils.pierremonnereau@ddec85.org